

FICHE DE POSTE

SURVEILLANT DE BAINNADE

Intitulé du poste	Surveillant de baignade saisonnier
Cadre d'emploi/statut	Fonction publique territoriale (catégorie C) ou contractuel Saisonnier (<i>1^{er} juillet – 31 août</i>) Temps partiel 17.5 h hebdomadaires
Lieu d'exercice	Piscine intercommunale de l'Aillantais 4 ter rue de la mothe, Aillant-sur-Tholon 89110 MONTHOLON
Positionnement hiérarchique	Sous l'autorité de la chargée de projet et du Président
Missions principales	<p>Surveillance et sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la surveillance des bassins et des usagers - Assurer la sécurité des usagers de manière active et préventive - Prévenir les risques d'accidents et faire respecter le règlement intérieur - Intervenir en cas d'accident ou de noyade (sauvetage, premiers secours) - Vérifier le bon fonctionnement du matériel de secours <p>Accueil et information du public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux opérations d'ouverture et de fermeture de la piscine - Accueillir, renseigner et conseiller les usagers - Participer à la qualité du service public et à l'image de la structure <p>Entretien et hygiène</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au contrôle de l'hygiène et de la qualité de l'eau - Participer à l'entretien de l'espace piscine - Veiller à la propreté et à la sécurité des installations - Assurer le suivi et l'entretien du matériel mis à disposition
Compétences requises	<p>Techniques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des techniques de natation et de sauvetage - Connaissance de la réglementation des établissements aquatiques - Maîtrise des gestes de premiers secours - Application des procédures de sécurité (POSS) <p>Relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de pédagogie, de diplomatie et de rigueur - Vigilance et réactivité - Autonomie dans l'exercice de ses interventions - Savoir rendre compte - Sens du service public - Rigueur et ponctualité - Capacités à travailler en équipe, et d'initiatives - Discrétion professionnelle et devoir de réserve
Diplômes et qualifications	BNSSA valide obligatoire PSE 1 et 2 à jour Aptitude médicale à la surveillance de baignade Expérience en piscine publique appréciée
Conditions de travail	Travail en horaires décalés (week-end, jours fériés) Travail en milieu humide et chloré Station debout prolongée
Rémunération	Selon statut, expérience et grille en vigueur